



INFORMATIONS GÉNÉRALES

La vie au sein du lycée

- ✓ Les cours se déroulent du **lundi 10H00 au vendredi 15H00**; les mercredis après-midi sont libérés en fonction des autorisations parentales.
- ✓ L'Association des Élèves (A.S.C.) propose des **activités sportives et culturelles** le soir et le mercredi après-midi sous forme de **clubs**: radio, musique, danse, musculation, pêche, cinéma, patinoire, bowling, paintball...
- ✓ L'U.N.S.S. permet de **pratiquer de nombreuses activités sportives**, en loisir ou en compétition sur le site du lycée ou à l'extérieur : Sports collectifs, escalade, badminton, VTT, course d'orientation, sports de combat, golf, athlétisme,...

Les équipements du lycée

- ✓ Le lycée dispose d'un **Centre de Ressources** qui permet aux élèves en difficultés de bénéficier d'un **soutien individuel**.
- ✓ Un **Centre de Documentation et d'Information**, plusieurs **salles informatiques**, 2 tableaux blanc interactifs, un ordinateur et vidéoprojecteur dans chaque salle de cours, permettent aux élèves d'accéder facilement aux nouvelles technologies et à diverses ressources documentaires.

Les frais de scolarité (tarifs 2019)

Elèves

- **Demi-pensionnaire : 616 €**
- **Interne : 1576 €**
- **Frais de scolarité : 40,00 €**

Bourses et indemnités de transport

- ✓ Selon les revenus du foyer, les élèves peuvent bénéficier d'une **Bourse Nationale d'Études** ou du **Fonds Social Lycéen** sur demande écrite de la famille, voire d'une Aide Régionale à la Restauration et à l'Hébergement. Une **Bourse au Mérite** peut également être attribuée aux élèves issus de classes de 3ème ayant obtenu une mention Bien ou Très Bien au Diplôme National du Brevet et bénéficiaires d'une Bourse Nationale d'Études.
- ✓ **Des indemnités de transport** peuvent être accordées aux élèves. Les familles peuvent obtenir des informations sur le site du Conseil départemental.